

Compte rendu de la réunion cadre de vie du 5/3/2026

21 participant.e.s

1/ Informations

La nouvelle déléguée de la préfète a exprimé son souhait de participer à une réunion cadre de vie : nous l'inviterons à la réunion du 2 avril et proposerons l'invitation également Monsieur le chargé de mission politique de la ville : ils sont tous les deux en charge des QPV (quartiers politique de la ville). Il y a deux QPV sur Celleneuve : la ZAC de la Fontaine reliée à Celleneuve et la zone des Tonnelles reliée au QPV Petit Bard.

A la suite de nos différentes démarches de contestation du permis de construire du 14 rue du tour de l'église nous avons été informés qu'une enquête de la police de l'urbanisme était en cours. A suivre.

Le mur très endommagé du bas de la rue de la condamine va être rénové selon les dires de son propriétaire (signalement depuis plusieurs années). A suivre.

2/Problèmes consécutifs aux travaux

Les câbles de protection des plates-bandes du village se révèlent peu résistants : de nouveaux matériaux sont à l'étude.

Avenue des moulins, le bord surélevé de la piste cyclable n'est pas visible ayant la même couleur que le caniveau du début de la rue. Une demande de signalisation par une peinture fluorescente a été demandée. Selon le service de la voirie la signalisation de la piste cyclable suffit !

Avenue des moulins et rue Jules Guesde le sens interdit n'est pas toujours respecté. Il semble que les GPS continuent à présenter ces 2 rues en double sens. Voir information jointe à ce CR. La ville peut demander la modification des infos GPS.

Le stationnement illicite a repris dès l'ouverture de l'avenue des moulins. Aux entrées et sorties des classes mais également tout au long de la journée.

Afin de diminuer les stationnements des parents d'élèves sur l'avenue des moulins, les directrices des écoles ont demandé à maintenir l'entrée par le parc Azéma mise en service pendant les travaux. La réalisation d'un dépose - minute avenue des moulins qui avait été acté par Madame Frèche avant les travaux mais n'a pas été réalisé, la demande est renouvelée mais elle est restée pour le moment sans réponse.

Les problèmes de stationnement illicites sont aussi préoccupants rue Jules Guesde et dans les rues rénovées du vieux Celleneuve et sur les places de livraison route de Lodève. Des demandes de passage de police informatives dans un premier temps puis pénalisantes peuvent être une solution. L'installation de caméra a été évoquée avec des avis divergents.

3/ Propreté

Décharges sauvages et bonbonnes de protoxyde d'azote rue des escarceliers devant les résidences Bel air et Chantebrise.

Rue de la condamine, les containers enterrés ne sont toujours pas en service et les containers en plastique encombrant toujours la rue de la croix. Place de l'église les containers collectifs ont été enlevés par les habitants mais la zone reste propre.

La responsable propreté ne répond pas sur les problèmes des habitants de la résidence ACM voisine qui déposent leurs déchets devant la résidence Louisiane.

Des containers ont été installés à l'angle de l'allée de Paris et de la rue Jules Guesde sur une place de parking : est-il possible de les déplacer pour récupérer cette place de stationnement ? Demande faite sur Montpellier au quotidien/ propreté

Les encombrants ne passent pas au jour prévu dans le village notamment Rue Icare La balayeuse passe plusieurs foisbalais relevés ou étalant les déjections canines ! signalement fait

Ces problèmes de propreté amènent un questionnement sur ce qui se passera quand la déchetterie de la Mosson sera fermée et que la déchetterie sera à Grabels (voir informations en fichier joint)

De nombreux pigeons se trouvent à proximité du jardin partagé : demande de pigeonnier relancée sur le quartier. En attente de réponse

Des propriétaires de chiens les laissent entrer dans le sable du terrain de sport de l'allée de Paris. Signalement à faire par les personnes qui en sont témoins.

Pour information l'enlèvement des tags se fait assez rapidement si les signalements sont accompagnés de photos.

5/ Sécurité routière

Dangerosité de la piste cyclable partant d'Auchan et allant rue Pierre Causse en raison de plusieurs stops que les véhicules ne respectent pas. Courrier envoyé.

Rue des escarceliers : nécessité de ralentisseurs répartis tout le long de la rue et pas uniquement là où ils ont été concentrés. Demande à faire sur Montpellier au quotidien / voirie

6/ Mobilité

Demande de prolongation du trajet du bus 10 jusqu'à l'arrêt Mosson pour éviter aux voyageurs de devoir prendre le tram 3 de Celleneuve à Mosson. Demande que les chauffeurs des bus 10 respectent les horaires et que la ligne fonctionne plus tard le soir : un courrier a été envoyé à l'élue du quartier pour transmission aux services compétents.

7/ Végétation gênante

Il est rappelé que les propriétaires doivent entretenir la végétation qui se développe sur la rue. Si les relations directes avec les personnes concernées ne sont pas possibles un signalement peut permettre une action de la mairie envers le propriétaire. Signalement Montpellier au quotidien sur la rubrique : arbres , espaces verts, aire de jeux.

8/Boites à clés sur les grilles du parc

Des boites à clés de Airbnb ont été installées sur les grilles du parc Dioscoride : un signalement a été fait. A suivre.

Prochaine réunion de la commission cadre de vie le jeudi 2 avril à 18h30